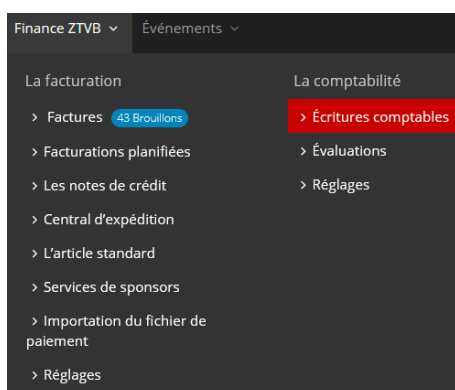


Corriger/modifier les écritures comptables

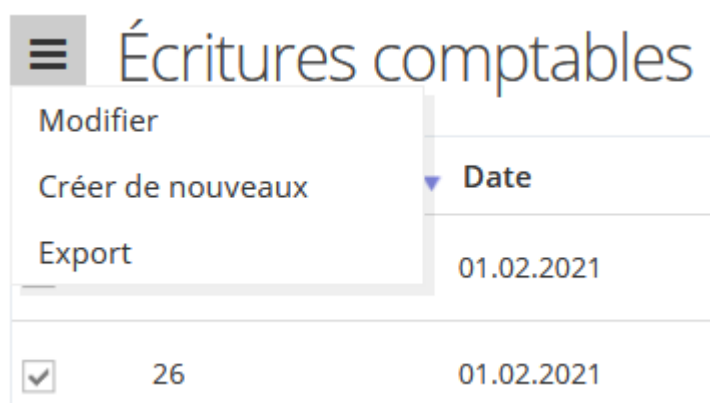
Meike Pfefferkorn - 2021-09-07 - Utiliser la comptabilité



Vous trouverez vos écritures comptables sous la rubrique Finances-Comptabilité-Ecritures comptables.

Vous pouvez apporter des modifications aux écritures comptables:

- Pour les écritures comptables créées manuellement, vous pouvez modifier toutes les données d'écriture.
- Pour les écritures à partir du système, vous ne pouvez apporter des modifications qu'aux comptes comptables.



Pour ce faire, sélectionnez l'écriture concernée et cliquez ensuite sur "Modifier" dans le menu à trois tirets à gauche des écritures comptables. Une fenêtre s'ouvrira avec le masque de saisie auquel vous êtes habitué pour la [création des écritures](#). Les données que vous ne pouvez pas modifier sont grisées.

Conseil: si une facture a connu un problème grave, vous pouvez la faire passer au statut de brouillon. Cela supprime l'enregistrement de l'écriture et vous pouvez recommencer sans avoir à faire d'écriture corrective.